

Gestion calamiteuse!

le 20 mars 2023

Lors de la fermeture du bâtiment D vers 19h30, un détenu s'est permis de « fouetter une surveillante avec son short », et de l'insulter parce ce qu'elle avait retiré la serviette qui cachait les barreaux.

Les alarmes furent déclenchées, mais elles n'ont, **une fois de plus, pas fonctionné.**

Après l'alerte qui a été donnée oralement pas le binôme, les agents des unités hautes sont intervenus afin de mettre fin à l'incident.

Une simple descente de régime a été faite ! **OUI**, notre direction n'a pas jugé l'incident de :
« **GRAVE** » pour descendre ce détenu au QD.

Depuis la semaine dernière, toute descente de régime ou mise en prévention doit être validée par la direction.

C'est à se demander à quoi servent les gradés présents au moment des faits ?

L'UFAP/UNSa justice demande à notre direction, de laisser aux gradés présents la gestion sur le terrain.

L'UFAP/Unsa justice invite notre collègue à porter plainte.

Le bureau local

UFAP/UNSa justice de Val de Reuil